



Aux membres du Groupe de travail
Social, Famille, Santé, Égalité des chances
p.a. Formateur du Gouvernement
Ministère d'État
4, Rue de la Congrégation
L-1352 LUXEMBOURG

RUE /lke

Luxembourg, le 26 octobre 2018

Mesdames, Messieurs,

Dans un souci de participer à la promotion et la mise en place de mesures supplémentaires en faveur des familles et des plus démunis et dans sa sincère volonté de dialoguer et de collaborer avec le gouvernement, Caritas Luxembourg sollicite une entrevue afin de pouvoir vous présenter de vive voix nos idées envisagées dans les domaines traités par votre groupe de travail.

Au premier plan devrait figurer la lutte contre la pauvreté dans tous ses états, ce qui inclut e. a. aussi la mise en place d'infrastructures spécialisées pour des groupes vulnérables, l'aménagement fiscal (impôts négatifs) et l'intégration de tous dans la société, le logement et l'emploi, ce qui vaut aussi pour les bénéficiaires de protection internationale (BPI).

En vue des modifications et réformes de la politique familiale survenues et à venir, il serait aussi indiqué de réaliser une étude pour mesurer l'impact de toutes ces réformes sur le bien-être des familles au Luxembourg.

En ce qui concerne le domaine de la santé Caritas Luxembourg opte pour la mise en place, le cas échéant par le législateur, du Tiers payant généralisé, sans pour cela vouloir « étatiser » la médecine et sans porter atteinte à la liberté de traitement et de prescription du médecin traitant. Le système de prise en charge des urgences devra être amélioré, car les heures d'attente aussi bien dans les maisons médicales que dans les policliniques sont démesurément trop longues.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Marie-Josée Jacobs
Présidente
Fondation Caritas Luxembourg